



COMMUNIQUE DE PRESSE

Poussières dans l'air et sols pollués: La diligence raisonnable de Glencore au Congo est incomplète

Lausanne, le 27 novembre 2018. Le groupe suisse de matières premières Glencore, avec ses mines de cuivre et de cobalt, continue de polluer l'air et le sol autour de la ville de Kolwezi en République démocratique du Congo. Selon le [dernier rapport](#) de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, la situation en matière d'approvisionnement en eau et de pollution d'une rivière s'est toutefois améliorée. Néanmoins, les deux organisations notent que la diligence raisonnable de Glencore en matière de droits humains et de l'environnement est incomplète. L'initiative pour des multinationales responsables, qui est en discussion au Parlement, pourrait y remédier.

Pour Joseph Ilunga*, la situation est claire: «Il y a trop de poussière dans les rues». Cet infirmier de 37 ans travaille dans le centre de santé de Musonoi, un quartier de la ville minière congolaise de Kolwezi. Surtout pendant la saison sèche, il soigne de nombreuses personnes souffrant de maladies respiratoires. Il a aussi rapidement identifié la source de la pollution de l'air. «Ce sont les nombreux camions qui roulent sur les routes non asphaltées» jusqu'à Kamoto Copper Company (KCC) toute proche.

La mine de cuivre et de cobalt KCC appartient au groupe suisse de matières premières Glencore. Les mesures des polluants effectuées par *Action de Carême* et *Pain pour le prochain* confirment l'analyse du personnel de santé de Musonoi. Fin mai 2018, les niveaux de poussière dans le quartier ainsi qu'à Luilu, un autre quartier non loin de là, se situaient entre 150 et 300 microgrammes par mètre cube, et jusqu'à 500 microgrammes sur les routes d'accès à la mine. La valeur limite (moyenne sur 24 heures) de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est de 50 microgrammes.

Pollution répétée des sols

La forte concentration de poussière n'est qu'un des problèmes à proximité de KCC et de Mutanda Mining (MUMI), la deuxième grande mine de Glencore dans le sud-est de la RD Congo. Ces dernières années, les champs des agriculteurs à proximité des mines ont été pollués à plusieurs reprises par divers produits. Sous la pression des organisations partenaires de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*, Glencore a indemnisé de nombreuses victimes des mauvaises récoltes. Mais les victimes attendent toujours une compensation pour la dégradation de leurs sols. En outre, Glencore n'a pas révélé la composition exacte des substances qui ont fui dans deux cas.

[Cette étude](#) est le quatrième rapport des deux organisations suisses de développement sur les activités de Glencore en RDC depuis 2011. En comparaison avec le [rapport en 2014](#), des progrès ont été réalisés. Par exemple, Glencore veille à ce qu'aucune eau usée de la mine KCC ne soit rejetée dans la rivière Luilu. Et pour certains habitants du quartier de Luilu, un projet d'amélioration de l'approvisionnement en eau a été lancé. Glencore a également amélioré la communication avec la population.

Pain pour le prochain
Avenue du Grammont 9, CH-1007 Lausanne
+41 (0)21 614 77 17, www.ppp.ch



Action de Carême
Avenue du Grammont 7, CH-1007 Lausanne
+41 (0)21 617 88 81, actiondecareme.ch

PAIN POUR LE PROCHAIN ACTION DE CARÊME

L'initiative pour des multinationales responsables apportera une solution

Malgré ces progrès, le [dernier rapport](#) indique clairement que Glencore n'exerce sa diligence raisonnable en RDC que de manière incomplète. L'étendue et le nombre des pollutions de l'air et des champs sont encore trop élevés. En outre, dans certains cas, le groupe n'a pas reconnu sa responsabilité initiale pour les problèmes liés à l'environnement et aux droits humains et n'a entrepris des améliorations que sous la pression continue des organisations partenaires locales de *Pain pour le prochain* et *Action de Carême*.

Ce cas montre encore une fois que les mesures volontaires des entreprises ne suffisent pas. Peu d'actions sont entreprises sans la pression des organisations non gouvernementales et de la société civile. Les problèmes existants sont souvent abordés de manière hésitante et il n'existe pas suffisamment de mesures de prévention pour éviter les cas futurs. Une réglementation contraignante pour les entreprises suisses actives au niveau international, comme l'Initiative pour des multinationales responsables, est donc absolument nécessaire. C'est la seule façon de promouvoir un meilleur respect des droits humains et des normes environnementales pour les entreprises suisses à l'étranger.

* Nom changé pour des raisons de sécurité

Télécharger la documentation :

[Photos](#), [résumé](#) de l'étude, [version intégrale](#) de l'étude

Questions : Yvan Maillard Ardent, *Pain pour le prochain*, +41 79 489 38 24 ; maillard@bfa-ppp.ch